

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ
CRED – Centre de recherches en économie et
droit

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET
ORGANISMES :

Université Paris-Panthéon-Assas

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024
VAGUE D

Rapport publié le 25/04/2024



Au nom du comité d'experts :

Michail Dimou, président du comité

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par le président du Hcéres.

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président : M. Michail Dimou, université de Toulon

Experts : Mme Sophie Harnay, université Paris Nanterre
M. Jean-Christophe Pereau, université de Bordeaux
Mme Mareva Sabatier, université Savoie Mont Blanc (représentante du CNU)

REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. Jérôme Vicente-Hernandez

REPRÉSENTANTE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

Mme Sylvie Faucheux, université Paris-Panthéon-Assas

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Centre de recherches en économie et droit
- Acronyme : CRED
- Label et numéro : UR 7321
- Composition de l'équipe de direction : M. Bruno Deffains, directeur du CRED (2017-2022) ; Mme Claudine Desrieux, directrice adjointe du CRED (2017-2022, directrice depuis novembre 2022) ; Mme Mariana Rojas-Breu, directrice adjointe du CRED à partir de novembre 2022.

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales

SHS1 Marchés et organisations

SHS2 Institutions, gouvernances et systèmes juridiques

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Les travaux de recherche du CRED s'articulent autour de trois axes principaux. Un premier axe s'intitule Marchés, droit et technologies et étudie les liens entre les marchés financiers, le droit et les nouvelles technologies. Plusieurs chercheurs du CRED contribuent à cette thématique en étudiant l'impact des outils numériques, de l'intelligence artificielle et des blockchains sur le fonctionnement des marchés financiers. Ces recherches visent à répondre à la demande sociale croissante en matière d'innovation dans ces domaines.

Un deuxième axe qui s'intitule Enjeux sociétaux des politiques publiques se penche sur les enjeux sociétaux liés aux politiques publiques. Il englobe des études sur la réglementation des entreprises, les politiques publiques environnementales et la question de l'équité dans l'action publique. Certains chercheurs se consacrent également à la formation des politiques publiques, contribuant ainsi à une meilleure compréhension de leur impact sur la société.

Enfin, un troisième axe s'intitule Recherches théoriques et méthodologiques en méthodes quantitatives et se concentre sur le développement de méthodes quantitatives avancées en sciences économiques et disciplines connexes telles que les mathématiques et l'informatique. Bien que ces travaux aient principalement pour objectif de contribuer aux avancements sur le plan méthodologique, ils peuvent également être appliqués pour enrichir les deux premiers axes de recherche de l'unité et favoriser des collaborations interdisciplinaires.

Il est important de noter que certains chercheurs du CRED sont actifs dans plusieurs axes de recherche, favorisant ainsi la transversalité et évitant une compartimentation thématique rigide.

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Le CRED est une équipe créée en 2014 à la suite d'une réflexion engagée pendant plusieurs années à l'université Paris-Panthéon-Assas qui cultive historiquement une vocation juridique. La création du CRED a été conçue comme une nouvelle étape dans la consolidation de la recherche dans cette université en mettant une partie de la recherche en économie au service du dialogue interdisciplinaire avec le droit. Le CRED est la première unité en France à revendiquer sa spécialisation dans l'interdisciplinarité entre économie et droit. À sa création, l'unité a accueilli de nombreux chercheurs de l'Équipe de recherche sur les marchés, l'emploi et la simulation (ERMES) créée en 1983 et devenue l'UMR CNRS 7181. Il a aussi bénéficié de l'appui des enseignants-chercheurs en informatique et en mathématiques. Durant la période 2017-2022, l'unité a recruté deux maîtres de conférences et cinq professeurs.

L'unité était localisée dans les locaux de l'université Paris-Panthéon-Assas dans le 5^e arrondissement de Paris durant l'exercice précédent. L'unité a déménagé dans de nouveaux locaux depuis janvier 2023. Certains problèmes sont apparus tels que le bruit et l'accès au réseau qui doivent être résolus rapidement.

Les chercheurs de l'unité gèrent plusieurs formations, telles que la double licence « droit-économie », le collège d'économie, parcours « économie et droit », le Master droit et économie, ainsi que cinq masters en alternance ou en apprentissage. Les membres de l'unité dirigent des formations diplômantes en économie et en droit permettant de délivrer le certificat d'analyse économique du droit et le diplôme d'université sur la transformation numérique du droit et legal tech.

Entre 2017 et 2022, le CRED a été dirigé par Bruno Deffains, assisté par Claudine Desrieux, en tant que directrice adjointe. Depuis novembre 2022, Claudine Desrieux dirige le CRED, assistée par Mariana Rojas-Breu, en tant que directrice adjointe.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

Le CRED est un centre de recherches de l'université Paris-Panthéon-Assas. L'unité fait partie de la fédération de recherches CNRS 2024 théorie et évaluation des politiques publiques (TEPP). Il s'agit de la plus grande fédération pluridisciplinaire de recherche sur le travail et l'emploi en France qui réunit 190 chercheurs et enseignants-chercheurs, 140 doctorants en économie, en gestion et en sociologie répartis dans dix laboratoires de dix universités franciliennes et provinciales. Le projet de la fédération est de répondre à la demande d'évaluation d'impact de programmes sociaux à l'aide de technologies avancées combinant modélisations théoriques et économétriques, techniques de recherche qualitatives et expériences contrôlées. La fédération TEPP organise une école d'hiver pour doctorants ainsi qu'une conférence annuelle.

Le CRED est également membre fondateur du pôle Assas études environnementales (A2E) créé en 2021 à l'initiative de la présidence de l'université Paris Panthéon-Assas par une équipe de chercheurs partageant un intérêt scientifique pour l'environnement.

Enfin, le CRED est impliqué dans l'incubateur Assas Lab qui est le premier incubateur généraliste avec une forte orientation juridique. L'incubateur accueille une trentaine de porteurs de projets étudiants de l'université Paris-Panthéon-Assas et cinq à six jeunes entreprises ayant déjà développé une activité commerciale.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2022

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	15
Maîtres de conférences et assimilés	10
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Personnels d'appui à la recherche	0
Sous-total personnels permanents en activité	25
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	0
Personnels d'appui non permanents	0
Post-doctorants	0
Doctorants	29
Sous-total personnels non permanents en activité	29
Total personnels	54

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : en personnes physiques au 31/12/2022. Les employeurs non tutelles sont regroupés sous l'intitulé « autres ».

Nom de l'employeur	EC	C	PAR
Université Paris 2	25	0	0
Total personnels	25	0	0

AVIS GLOBAL

Le CRED a été créé en 2014 avec l'objectif de promouvoir des recherches croisées entre l'économie et le droit au sein de l'université Paris-Panthéon-Assas. L'unité est fortement reconnue dans son domaine d'expertise, le droit et l'économie. L'unité a su progresser vers de nouvelles thématiques, en intégrant des sujets liés aux défis technologiques et sociétaux actuels, tels que le legal tech, l'intelligence artificielle, les droits de la nature et les politiques publiques sur la fiscalité du capital. Par leur positionnement scientifique original, les membres de l'unité sont régulièrement sollicités par les partenaires sociaux et les instances de politiques nationales pour des expertises.

L'unité se caractérise par la grande qualité des publications de ses membres dans des revues nationales et internationales reconnues. Le CRED se distingue également par ses efforts en matière d'intégration et

d'accompagnement de ses doctorants. Les doctorants travaillent dans un environnement propice à la recherche, témoignent de la bonne ambiance de travail et ont accès à une formation doctorale de qualité assurée en partie par l'école doctorale et en partie par l'unité.

Les membres de l'unité sont fortement impliqués dans la gestion des formations en économie à l'université Paris-Panthéon-Assas, et plus particulièrement dans les formations par apprentissage. Plusieurs membres de l'unité dirigent des Masters en alternance. Cette activité demande un engagement administratif et pédagogique important qui se fait parfois aux dépens de la recherche et qui mériterait une reconnaissance particulière de l'université.

L'unité est composée d'une majorité de professeurs par rapport aux maîtres de conférences, ce qui correspond à la politique affichée par l'université en matière de ressources humaines. La stratégie de recrutement de l'unité se caractérise par un ciblage de nouveaux profils de professeurs des universités. Cette stratégie peut cependant générer une dispersion thématique et conduire à une certaine juxtaposition des travaux de recherche plutôt qu'à une dynamique scientifique collective. Chaque membre de l'unité dispose de son propre réseau scientifique, de ses contrats et financements et il est nécessaire de rester vigilant quant à la mise en place de processus de construction collective de la recherche.

Malgré une nette amélioration de la performance de l'unité en matière d'obtention de contrats nationaux, soutenus par l'ANR notamment, et malgré la quantité et la qualité des conférenciers et professeurs invités, l'activité internationale de l'unité mérite d'être renforcée. Du fait d'une pyramide des âges marquée par le faible recrutement de jeunes docteurs, la mobilité sortante reste assez faible et le nombre de contrats et projets internationaux semble inférieur au potentiel de recherche affiché. Une stratégie plus active devrait être engagée par la direction afin de renforcer la stratégie internationale.

Enfin, il est important de conserver les supports administratifs et les dotations de la tutelle.

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Le précédent rapport d'évaluation Hcéres a mis en lumière plusieurs aspects positifs de l'unité, notamment son excellence en matière de publications et sa visibilité remarquable tant au niveau national qu'international, dans le domaine combinant l'économie et le droit, répondant ainsi à une forte demande sociale. Le rapport précédent a également souligné l'engagement important des membres du CRED dans les formations dispensées à l'université Paris-Panthéon-Assas, ainsi que leur contribution significative à l'encadrement doctoral. Au cours de la période évaluée, l'unité a réussi à maintenir voire à améliorer son niveau de publications tout en continuant à s'investir activement dans le domaine de la formation.

En ce qui concerne les recommandations formulées lors de l'évaluation précédente, le comité avait identifié plusieurs domaines d'amélioration. Ces recommandations comprenaient la nécessité de réduire le nombre d'axes thématiques, d'accroître la transparence des méthodes de recrutement, de renforcer les activités contractuelles et les transferts de connaissances vers la société civile, ainsi que de recruter du personnel d'appui à la recherche.

L'unité a répondu de manière partielle à ces recommandations en mettant en place différentes stratégies.

Le nombre de thématiques a été réduit et l'unité est désormais structurée autour de trois axes clairement définis, bien que la transversalité puisse encore être améliorée.

Les méthodes de recrutement ont été simplifiées et clarifiées, avec le recrutement de six nouveaux enseignants-chercheurs au cours de la période précédente. Cependant, il ne semble pas y avoir eu de procédures de recrutement ou de promotion interne, ce qui peut être problématique en matière de gestion de carrière pour les maîtres de conférences.

Les membres de l'unité ont développé des activités contractuelles et ont participé à des conférences et à des travaux de recherche visant à diffuser les résultats de leurs travaux auprès du grand public. Cependant, l'activité contractuelle demeure relativement faible par rapport aux autres activités de l'unité.

Enfin, les ressources en termes d'appui à la recherche restent insuffisantes, ce qui conduit les enseignants-chercheurs du CRED à consacrer encore trop de temps à des tâches qui ne relèvent pas de leur domaine de compétence, notamment en matière de direction des formations pédagogiques.

B - DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

Le CRED s'est fixé quatre objectifs en cohérence avec son profil. Il mène des recherches en économie théorique et appliquée en lien avec le droit en s'efforçant d'atteindre l'excellence académique. Il met son expertise à la disposition des acteurs publics afin d'évaluer les politiques publiques et joue un rôle actif dans l'animation scientifique de l'université en participant à la formation par la recherche. Enfin, il favorise la collaboration scientifique internationale en développant des partenariats avec des chercheurs à l'étranger.

Appréciation sur les ressources de l'unité

L'unité compte actuellement quinze professeurs et dix maîtres de conférences. Ce ratio est inhabituel et la politique de recrutement semble accentuer ce déséquilibre. De plus, 29 doctorants sont inscrits et 46 doctorants ont été membres de l'unité de 2017 à 2022. Le personnel d'appui est relativement limité mais parvient à répondre aux besoins des chercheurs. Les ressources récurrentes de l'unité s'élèvent à 70 k€ et l'activité contractuelle de l'unité permet de doubler, voire de tripler ce budget au fil des années.

Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

Le CRED est intégré à l'université Paris-Panthéon-Assas qui est une institution à vocation principalement juridique. L'unité a su développer une activité scientifique originale qui se situe à l'intersection de l'économie et du droit. Le CRED est actif au sein de l'université grâce à sa contribution à la Fondation Paris-Panthéon-Assas, sa participation aux journées de la recherche ainsi que sa contribution au pôle Assas études environnementales. Les membres de l'unité s'engagent activement dans l'animation de nombreuses formations pédagogiques.

1/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le CRED s'est doté d'objectifs stratégiques qui sont cohérents avec son profil et ses activités de recherche. D'abord, l'unité occupe un créneau scientifique original, celui d'une analyse économique en interaction avec les sciences juridiques. Ensuite, l'unité ambitionne l'excellence académique. La réalisation de cet objectif est attestée par le nombre et la grande qualité des publications. Enfin, les membres de l'unité sont fortement impliqués dans l'animation scientifique de l'université et la gestion de formations dont cinq masters en alternance.

Points faibles et risques liés au contexte

L'unité montre une grande capacité de veille scientifique et d'adaptation de ses thématiques aux défis sociétaux actuels, en investissant sur des sujets tels que les legal tech ou l'intelligence artificielle. L'unité est bien ancrée et clairement identifiée dans son domaine d'expertise scientifique.

Le seul risque dans ce domaine serait une trop grande diversification des thématiques du fait que chaque professeur développe ses propres réseaux et activités. Ceci pourrait conduire à l'absence d'un projet de recherche collectif au sens strict du terme au profit d'une juxtaposition de travaux, certes de grande qualité scientifique, autour d'une thématique générale.

2/ L'unité dispose de ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le CRED bénéficie d'une dotation budgétaire annuelle de l'université de 70 k€. À côté de ces ressources, les membres du CRED recherchent des ressources complémentaires grâce à leur activité contractuelle. Le CRED coordonne deux projets ANR : Cryptographie dans un monde quantique (CryptiQ) et Technology and financial (dis)intermediation – Fintech. L'unité bénéficie également du soutien récurrent de la chaire finance digitale, fondée en 2018.

Pour ce qui est des locaux, le CRED est installé dans le 5^e arrondissement de Paris. Cependant, à partir de janvier 2023, l'unité déménage dans des locaux plus grands dans le nord du 14^e arrondissement. À terme, le CRED souhaiterait être installé dans des locaux dont la propriété est détenue par l'université afin d'éviter la situation inhérente aux locations.

Points faibles et risques liés au contexte

L'activité contractuelle permet d'augmenter le budget de l'unité. Cependant, cette activité varie au fil des années ainsi que les ressources totales du CRED. Même si elle a progressé depuis la dernière évaluation, l'activité contractuelle aurait pu être plus régulière et davantage développée. Par ailleurs, elle repose sur un nombre réduit de porteurs de projets. Le budget de l'unité par chercheur n'est pas très élevé et ceci pourrait être un frein au développement des activités de recherche et à la dissémination des résultats. Le faible effectif du personnel d'appui à la recherche reste un problème non résolu.

3/ Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement, de protocoles éthiques et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte

La parité hommes femmes n'est pas entièrement respectée dans l'unité mais les nouveaux recrutements de professeurs ont permis d'améliorer le ratio.

De façon générale, l'unité et l'université ont mis en place des règles et des directives en la matière. Ces informations apparaissent aussi dans les documents distribués aux nouveaux doctorants.

Points faibles et risques liés au contexte

Les professeurs des universités sont plus nombreux que les maîtres de conférences et cette situation peut poser des problèmes pour la trajectoire future de l'unité. Cette distribution est caractéristique non seulement de l'unité mais aussi de l'université. Elle influe, cependant, sur la pyramide des âges.

La question du poids de la gestion administrative de certaines formations (comme les masters en apprentissage) et l'aide ou la reconnaissance de ce travail par la tutelle se pose, car elle pèse manifestement sur l'activité de recherche des membres de l'unité.

DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

Appréciation sur l'attractivité de l'unité

L'unité apparaît bien insérée dans l'espace européen de la recherche. Par rapport à la période d'évaluation précédente, elle a sensiblement amélioré sa performance en termes d'obtention de financements de recherche dans le cadre d'appels à projets compétitifs émanant de différentes instances nationales et internationales. Quelques points faibles sont à relever concernant principalement la mobilité sortante des membres de l'unité vers des institutions ou universités étrangères et l'accueil de chercheurs post-doctorants.

- 1/ L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et s'insère dans l'espace européen de la recherche.*
- 2/ L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accompagnement des personnels.*
- 3/ L'unité est attractive par la reconnaissance de ses succès à des appels à projets compétitifs.*
- 4/ L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences techniques.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

L'unité apparaît attractive par son rayonnement scientifique. 37 professeurs et chercheurs invités ont été accueillis sur la période, parfois de manière récurrente, plusieurs invitations ayant débouché sur des collaborations scientifiques. L'inscription dans l'espace européen de la recherche est bien assurée avec la participation régulière des membres (y compris de doctorants) à des colloques et conférences internationales, ainsi que par leur implication dans les instances des réseaux et sociétés savantes nationales et européennes (notamment la European Association of Law and Economics et l'Association française d'économie du droit). Sur la période évaluée, l'organisation de plusieurs colloques, workshops et summer schools a également contribué à la visibilité de l'unité.

Pour ce qui est de la qualité de sa politique d'accompagnement des personnels, l'unité a mis en œuvre un certain nombre de dispositifs. L'année suivant leur recrutement, les nouveaux enseignants-chercheurs bénéficient d'une décharge de 32 heures d'enseignement. Plusieurs maîtres de conférences ont soutenu leur HDR durant la période d'évaluation. La qualité de l'accompagnement doctoral, en complément de la politique de l'école doctorale, a été soulignée par les doctorants. Un dispositif global d'accompagnement des projets destiné à épauler les chercheurs dans le montage de projets de recherche (notamment européens) a été mis en place récemment au niveau de l'université.

À propos des appels à projets compétitifs, l'unité a, par rapport à la période précédente, amélioré sa performance en termes d'obtention de financements de recherche auprès de différents guichets nationaux (ANR, Mission droit et justice, France Stratégie...). Elle bénéficie également du soutien récurrent de la chaire Finance digitale, fondée en 2018.

La qualité des équipements et des compétences techniques mis à la disposition des membres de l'unité apparaît globalement satisfaisante. Si, dans les années récentes, la question des locaux a pu constituer un sujet de préoccupation, elle semble aujourd'hui résolue avec le déménagement de l'unité dans ses nouveaux locaux depuis janvier 2023.

Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

En matière de rayonnement scientifique, les invitations de membres du CRED dans des institutions ou universités étrangères paraissent relativement limitées (six invitations concernant cinq membres de l'unité sur la période) au regard de l'activité scientifique et du réseau international de l'unité. De même, l'accueil d'un seul post-doctorant sur la période paraît très réduit par rapport au potentiel de l'unité.

Une des principales faiblesses concerne le caractère limité de l'effectif de personnel d'appui à la recherche mis à la disposition de l'unité. Cette faiblesse constitue un frein au développement de l'activité contractuelle des membres qui sont par ailleurs fortement sollicités par les responsabilités pédagogiques de plusieurs masters en apprentissage et leur implication dans plusieurs projets développés à l'échelle de l'université. L'absence de prise en compte des activités de portage de projets dans le référentiel de l'université est également susceptible de freiner le développement de l'activité contractuelle de l'unité.

Pour ce qui est des appels à projets compétitifs, le nombre de contrats et projets internationaux semble demeurer en deçà du potentiel de recherche de l'unité. L'activité contractuelle est en outre essentiellement concentrée sur un petit nombre de porteurs de projets.

En matière d'équipements et de compétences techniques mis à la disposition des membres, quelques problèmes ponctuels liés au déménagement récent dans les nouveaux locaux de l'unité sont à déplorer (raccordement téléphonique, isolation phonique imparfaite) mais devraient être résolus rapidement. De manière générale, les délais d'obtention du matériel informatique peuvent parfois être longs.

DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

Appréciation sur la production scientifique de l'unité

La production scientifique est en légère baisse par rapport à la précédente évaluation d'un point de vue quantitatif mais reste d'une qualité remarquable. De nombreux articles sont publiés dans des revues de très haut niveau international. 23 % des publications concernent des revues hors économie, concrétisant l'interdisciplinarité des recherches menées, essentiellement au croisement de l'économie et du droit. L'unité a récemment investi le champ de la science ouverte mais n'a pas formalisé de procédures internes visant à garantir l'intégrité scientifique et l'éthique.

- 1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.*
- 2/ La production scientifique de l'unité est proportionnée à son potentiel de recherche et correctement répartie entre ses personnels.*
- 3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

Le CRED affiche une production scientifique importante eu égard à la taille de l'effectif de l'unité (25 enseignants-chercheurs) : 166 articles scientifiques, auxquels s'ajoutent 8 ouvrages et 31 chapitres d'ouvrages. Par rapport à la précédente évaluation Hcéres, la production scientifique apparaît quantitativement en baisse (166 articles contre 209 recensés lors de la précédente évaluation). Cette dynamique est expliquée par l'unité par un positionnement vers des revues à plus fort rayonnement. La qualité des publications est en effet remarquable puisque 28 % des publications sont classées dans des revues internationalement de très haut niveau, telles que Public choice, Economic journal, American Economic Journal, Journal of public economy.

La production scientifique est bien répartie entre les membres permanents de l'unité et entre les axes de recherche, ce qui démontre une bonne homogénéité de la production au sein de l'unité.

Par ailleurs, 23 % des publications apparaissent dans des revues d'autres disciplines que l'économie, essentiellement en droit. La production scientifique reflète bien les domaines d'expertise de l'unité de recherche. Elle atteste la réussite d'une démarche scientifique au croisement de différentes disciplines, en complément des conférences, colloques et workshops organisés par l'unité, souvent interdisciplinaires.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

L'unité ne semble pas avoir engagé une politique particulière pour accompagner les quelques chercheurs qui se sont éloignés de la recherche.

En matière de production scientifique, l'interdisciplinarité et la publication dans des revues bi-disciplinaires semblent reposer sur un petit nombre de chercheurs (plus de la moitié des 39 publications dans des revues hors économie relèvent des travaux d'un seul chercheur), alors que l'unité en fait un point fort de sa politique scientifique.

Le CRED ne s'est saisi que récemment des problématiques de science ouverte en débutant un travail de mise à disposition des documents de travail sous la plateforme HAL. L'unité n'a pas investi d'autres modes d'accès ouvert à ses publications et à ses données de la recherche et n'a pas mis en place de procédures d'accompagnement ou de formation à l'éthique et à l'intégrité scientifique.

DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

Les membres du CRED sont principalement sollicités pour leur expertise dans les domaines du droit, de la fiscalité et de la finance. Ils participent au débat public à l'Assemblée nationale, aux tribunaux, dans des tables rondes et dans les médias. Certains sont membres d'instances reconnues telles que le conseil des prélèvements obligatoires, le haut conseil de la stabilité financière ou la commission d'examen des pratiques commerciales. Il manque cependant une stratégie de communication et de vulgarisation des travaux auprès du grand public et des entreprises privées.

- 1/ *L'unité se distingue par la qualité et la quantité de ses interactions avec le monde non académique.*
- 2/ *L'unité développe des produits à destination du monde culturel, économique et social.*
- 3/ *L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

Les membres du CRED sont régulièrement sollicités en tant qu'experts par des instances d'éclairage des politiques publiques comme le conseil des prélèvements obligatoires, le comité d'évaluation de la réforme sur la fiscalité du capital, le conseil d'analyse économique, le haut conseil de stabilité financière, l'autorité de contrôle prudentiel et de résolution, la mission recherche droit et justice ou encore la commission d'examen des pratiques commerciales. Cette expertise se traduit par la rédaction de nombreux rapports ayant une diffusion

nationale. La chaire Finance digitale créée par une coopération entre le CRED et Telecom Paris tech a permis le financement de quatre contrats doctoraux sur dispositif Cifre sur la période. Les membres du CRED organisent et participent à des tables rondes avec la Banque de France, le ministère de l'Économie et des Finances, le Trésor. Ils participent également, en tant qu'experts, devant le tribunal sur des questions environnementales en lien avec le droit de la nature.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Il manque une stratégie de vulgarisation des travaux de recherche envers le grand public. Les membres de l'unité sont présents dans des sociétés savantes, des commissions d'expertise de grandes institutions mais l'impact de leurs travaux auprès du grand public reste faible, alors que la demande sociétale est forte en matière de droit de la nature, d'intelligence artificielle ou de fiscalité du capital.

Le site web de l'unité informe sur les séminaires et conférences et met à disposition des working papers mais n'a pas de rubriques sur les projets financés en cours ou terminés, ainsi que sur les activités des chaires.

ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

Le CRED est une unité dont les travaux se situent à l'intersection des recherches en économie et en droit. Durant ces dernières années, sa trajectoire confirme et consolide ce positionnement thématique original qui devient sa signature scientifique et assure sa grande visibilité sur le plan national, et une visibilité en croissance au niveau international. Le passage à des thématiques nouvelles telles que la legal tech, l'intelligence artificielle et le droit de la nature témoignent d'un processus de veille scientifique permanente et d'adaptation aux défis sociétaux actuels.

La poursuite de cette trajectoire, encouragée par la tutelle, mérite néanmoins une certaine vigilance afin de garder la dimension collective de la recherche et afin de ne pas multiplier les juxtapositions individuelles des thématiques. La diversification de l'unité exige des moyens associés, administratifs et financiers, qui ne sont pas assurés à long terme.

L'intégration croissante de l'unité dans son environnement parisien, la démultiplication des initiatives partagées, une meilleure intégration internationale et la poursuite des collaborations avec les autres unités de l'université Paris-Panthéon-Assas, y compris l'autre unité d'économistes dont l'université est la tutelle, semblent des points de passage obligatoires pour poursuivre la dynamique actuelle.

RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité

L'unité devrait clairement penser à sa stratégie de recrutement, à la fois en ce qui concerne le statut (professeur ou maître de conférences) et le profil scientifique des postes futurs. La direction doit mener une réflexion sur un recrutement plus important de maîtres de conférences et/ou sur la création de chaires de professeurs juniors, afin de renforcer la construction collective de la recherche mais aussi afin de faire évoluer sa pyramide des âges.

Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité

Il est conseillé à l'unité de renforcer sa stratégie internationale, en encourageant et facilitant la mobilité sortante des membres de l'unité. L'unité devrait également veiller à développer les projets, collaborations et contrats internationaux et européens. Il est par ailleurs suggéré à l'unité de mettre en place une politique active de recrutement de post-doctorants.

Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique

L'unité devrait veiller à davantage développer et mettre en avant la transversalité entre les axes autour de thématiques fédératrices (legal tech, fintech, environnement...) et s'assurer que l'interdisciplinarité soit portée par un nombre plus important de chercheurs.

L'unité devrait renforcer ses dispositifs de science ouverte, au-delà de la seule mise à disposition des documents de travail sur HAL. La mise en place d'une stratégie collective en matière de science ouverte, avec l'appui des services de l'université Paris-Panthéon-Assas, permettrait de mieux valoriser, auprès du grand public et des partenaires, l'expertise des chercheurs du CRED, laquelle est indéniable sur des sujets à forte actualité.

L'unité devrait développer une procédure de promotion de l'intégrité scientifique et de l'éthique de la recherche, au-delà de la formation aux doctorants.

Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société

L'unité devrait développer une stratégie de promotion des résultats scientifiques vers le grand public ainsi qu'une meilleure dissémination et valorisation des résultats d'expertises de ses membres sous la forme de billets de blog par exemple.

Le site Internet de l'unité ne propose pas de supports pédagogiques ou de vidéos alors que des webinaires et des conférences ont été organisés au cours de la période sur des sujets d'actualité.

Les liens avec les entreprises et les industriels pourraient être davantage développés au travers des actions de communication des deux chaires Finance digitale et Concurrence et économie numérique. Les moyens financiers obtenus devraient permettre le recrutement d'autres contrats doctoraux sur dispositif Cifre, ainsi que le financement de quatrième année de thèse et de post-docs.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 31 janvier 2024 à 09h00

Fin : 31 janvier 2024 à 16h30

Entretiens réalisés : en distanciel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

08h45 – 09h00 Session du comité à huis clos
09h00 – 10h15 Session plénière (ensemble de l'unité)
10h30 – 11h30 Session avec les enseignants-chercheurs
11h45 – 12h30 Session avec les doctorants (et post-doctorants)

14h00 – 14h30 Session avec la représentante de la tutelle
14h45 – 15h15 Session du comité à huis clos
15h15 – 16h00 Session avec l'équipe de direction de l'unité
16h15 – 16h45 Session du comité à huis clos

POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

Aucun point particulier à mentionner.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

Paris, le 25 mars 2024

Observations sur le rapport d'évaluation :

DER-PUR250024329 - CRED - Centre de recherches en économie et droit

Madame, Monsieur,

Suite à la visite du Centre de recherches en économie et droit (CRED) qui s'est déroulée le 31 janvier 2024, vous avez transmis votre rapport d'évaluation le 5 mars 2024.

Nous vous en remercions et vous informons que celui-ci n'appelle aucune observation de portée générale de la part de Madame le Professeur Claudine Desrieux, directrice du CRED.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.



Stéphane Braconnier
Président de l'Université Paris Panthéon Assas

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles
Évaluation des unités de recherche
Évaluation des formations
Évaluation des organismes nationaux de recherche
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T.33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

 [@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

 [Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)